



## INFORMATION GENERALE

### À tous les Acteurs de la Filière Equine

Le Conseil du Cheval Midi-Pyrénées a obtenu à titre expérimental une aide du Fonds EPERON pour proposer aux entreprises de la filière équine un dispositif de développement basé sur la Démarche Qualité.

Le processus vise à augmenter la qualité des produits et ainsi la valeur ajoutée.

Pour satisfaire les attentes du client de plus en plus exigeant, le cheval « pratique, clé en main » et un accueil de qualité, deviennent incontournable.

Pour répondre à ces nouvelles exigences de marché, le Conseil du Cheval s'attachera à soutenir les entreprises qui s'engageront dans la Démarche Qualité. Les efforts consentis seront accompagnés.

Le Conseil du Cheval attribuera une aide à la valorisation des équidés. Grâce à la participation du Fonds EPERON, l'éleveur qui s'engagera dans la Démarche Qualité Régionale pourra percevoir une aide de 500 à 1 000 € versée par le Conseil du Cheval pour chaque cheval engagé.

Pour le premier appel à candidature, l'offre est limitée à un cheval par entreprise selon les critères énoncés dans le document joint.

Seules les 50 premières demandes éligibles seront retenues pour 2009  
(Joindre les justificatifs avant la date de clôture)

Pour les départements 31 – 32 – 65 vous pouvez contacter le Technicien chargé de mission Jean Pierre DOAT au 06 10 28 11 00.

Pour tous les autres départements, veuillez vous adresser à Sébastien GARRIGUES au 06 11 28 11 00.

#### Autre accompagnement dans la Démarche Qualité (mesures spécifiques structures équestres)

Grâce à la participation du Conseil Régional Midi Pyrénées, une étude au sein de chaque Pays déterminera les aides octroyées pour l'amélioration et l'aménagement des structures.

N'hésitez pas à nous faire parvenir le détail des investissements que vous souhaitez réaliser et pour lesquels vous souhaitez être aidés.